

## LA BARRE DES 20 000 CHÔMEURS À NOUVEAU FRANCHIE EN JANVIER 2016

La légère progression du chômage entamée dès l'automne 2014 risque de s'accroître sérieusement en 2016, pour toucher plus de 20 000 Vaudois en moyenne annuelle. En 2015, le chômage a progressé moins rapidement dans le canton qu'au niveau national. Si 52 % des chômeurs vaudois (14 500) ont pu quitter l'ORP avec un travail à la clé, les personnes sans formation professionnelle éprouvent toutefois de plus grandes difficultés de réinsertion (43 %).

En 2016, la progression du chômage vaudois, amorcée timidement dès l'automne 2014, devrait connaître une accélération marquée. Si, en 2015, les conséquences négatives du franc fort se sont surtout manifestées au niveau des exportations et de la croissance, c'est le marché de l'emploi qui risque d'être le plus touché en 2016.

Selon les prévisions de Statistique Vaud, qui s'appuient sur la situation conjoncturelle la plus récente des économies cantonale et nationale, le taux de chômage vaudois devrait s'inscrire à 5,5 % en 2016, contre 5,0 % en 2015. Le nombre moyen de chômeurs passerait ainsi de 18 600 en 2015 à 20 500 en 2016 (+10,4 %) [F1]. Sur le plan suisse, les prévisions des instituts financiers s'accordent avec celles du SECO et tablent sur une progression marquée du chômage, avec un taux annuel moyen qui passerait de 3,3 % en 2015 à 3,6 % en 2016.

### PAS DE RECOURS MASSIF AU CHÔMAGE PARTIEL EN 2015

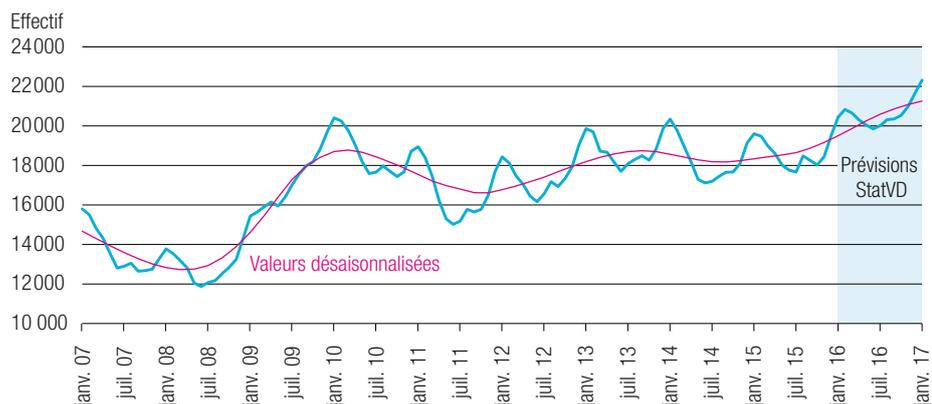
Suite à l'abandon par la BNS du taux plancher en janvier 2015, les entreprises vaudoises n'ont pas sollicité massivement la mise au chômage partiel de leurs employés. Bien que le nombre de travailleurs autorisés à bénéficier de réduction d'horaire de travail ait doublé en 2015, atteignant 650 personnes en moyenne annuelle, il est resté loin des niveaux observés ces dernières années. A titre de comparaison, suite au précédent épisode d'appréciation du franc en 2011, ce sont jusqu'à 2 200 personnes qui avaient été concernées par le chômage partiel. Au plus fort de la crise financière en automne 2009, ce sont près de 7 000 actifs qui avaient été autorisés à bénéficier de réduction d'horaire de travail [F2]. Si cette mesure a été moins utilisée en 2015, c'est principalement en raison de la meilleure santé actuelle de l'économie européenne, qui garantit un volume d'activité suffisant aux entreprises exportatrices. La baisse de rentabilité induite par l'appréciation du franc ne pouvant pas être compensée par le chômage partiel, le risque reste élevé de voir certaines entreprises délocaliser une partie de leur production ou réduire leurs effectifs.

### PLACES VACANTES EN BAISSÉ DEPUIS L'ÉTÉ 2014

La statistique des places vacantes permet de mesurer la demande d'emplois des entreprises. Un recul de cette demande anticipe habituellement une hausse du chômage. En période de difficultés économiques, en effet, les entreprises réagissent tout d'abord en embauchant moins de nouveaux collaborateurs.

L'évolution du nombre de places vacantes suit ainsi une tendance à la baisse depuis l'été 2014 dans le canton, tout en connaissant des variations saisonnières importantes.

#### [F1] CHÔMEURS PAR MOIS, VAUD



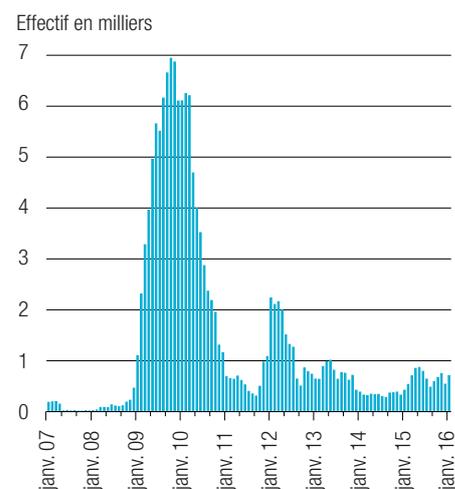
En 2015, les entreprises vaudoises ont annoncé en moyenne 1 636 places vacantes aux offices régionaux de placement (ORP) du canton, soit une baisse de 12 % par rapport à 2014 [F3].

#### 2015: LENTE MONTÉE DU CHÔMAGE DANS LE CANTON

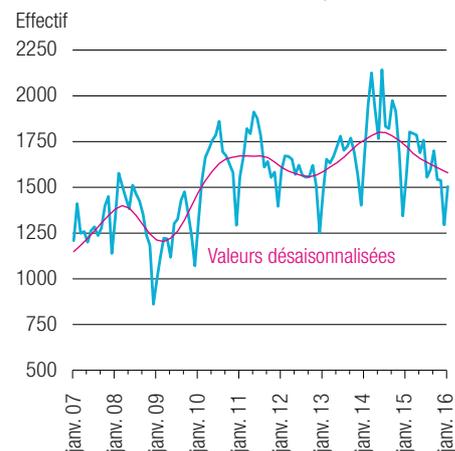
Dans le canton de Vaud, le nombre de chômeurs a augmenté de 1,8 % entre 2014 et 2015, passant de 18 200 à 18 600 en moyenne annuelle. Avec 5,0 %, le taux de chômage annuel retrouve en 2015 son niveau de 2013, après une légère détente en 2014 (4,9 %).

La situation des jeunes actifs (15 à 24 ans) ne s'est pas péjorée en 2015, les chômeurs de cette classe d'âges ayant même diminué de 1,2 % sur un an. Les actifs de 25 à 49 ans ont, en revanche, enregistré une légère hausse du chômage en 2015 (+1,6 %). Par rapport à 2014, ce sont les chômeurs de

#### [F2] TRAVAILLEURS AUTORISÉS À BÉNÉFICIER DE RÉDUCTION D'HORAIRE DE TRAVAIL, VAUD



#### [F3] PLACES VACANTES ANNONCÉES AUX ORP, VAUD



50 ans et plus qui ont subi la progression la plus marquée en 2015 (+4,0%).

Les actifs d'origine suisse ont été davantage touchés par le chômage en 2015 (+2,8%), de même que les travailleurs de l'UE (+3,1%).

### HAUSSE PLUS MARQUÉE POUR LA SUISSE

Sur le plan suisse, le chômage a concerné 6000 actifs de plus en 2015: 142800 personnes par mois en moyenne (+4,4% par rapport à 2014). Le taux de chômage annuel moyen est ainsi passé de 3,2% à 3,3%. Toutes les catégories d'actifs ont connu une hausse du chômage en 2015, en premier lieu les travailleurs de l'UE (+6,9%) et les actifs de 50 ans et plus (+5,6%).

### NOMBREUX CHÔMEURS SANS FORMATION...

En 2015, 38% des chômeurs vaudois disposaient d'un CFC ou d'une maturité fédérale (degré secondaire II), alors que 35% ne possédaient aucune formation; 27% des chômeurs étaient quant à eux titulaires d'une formation professionnelle supérieure ou d'un titre d'une haute école (degré tertiaire) [F4].

Malgré l'élévation générale du niveau de formation des actifs, la part des chômeurs n'ayant pas dépassé l'école obligatoire reste élevée. Cela traduit notamment les difficultés croissantes d'insertion professionnelle que connaissent ces personnes. C'est une réalité pour la moitié des chômeurs d'origine étrangère, alors que seuls 19% des chômeurs suisses sont dépourvus de

formation post-obligatoire en 2015. Ceux-ci possèdent en majorité un titre de degré secondaire II (51%) et 30% disposent d'une formation tertiaire.

### ...DONT LA RÉINSERTION EST PLUS DIFFICILE

En 2015, 52% des Vaudois ont retrouvé un emploi directement après avoir quitté le chômage, soit 14500 personnes. Plus les chômeurs sont formés, plus la probabilité est grande qu'ils retrouvent un emploi. Alors que le taux de retour à l'emploi des chômeurs de formation tertiaire atteint 61% en 2015, il est de seulement 43% pour ceux qui n'ont pas dépassé l'école obligatoire. Quant aux chômeurs disposant d'un CFC ou d'une maturité fédérale, ils sont 55% à trouver un emploi en quittant le chômage.

La proportion de chômeurs quittant l'ORP avec un travail à la clé s'est passablement réduite ces dernières années, passant de 65% en 2007 à 52% en 2015. La baisse brutale observée en 2011 correspond à l'entrée en vigueur, cette année-là, de la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) qui a eu pour effet de réduire la période maximale d'indemnisation pour la majorité des chômeurs [F5].

Quant aux Vaudois qui quittent le chômage sans avoir retrouvé un travail, ils ont le plus souvent épuisé leur droit aux indemnités de chômage et préfèrent chercher du travail par leurs propres moyens, poursuivre une formation ou se consacrer à leur famille.

### RÉINSERTION MOINS RAPIDE POUR LES MIEUX FORMÉS

Les chômeurs qui ont trouvé un emploi en 2015 auront passé en moyenne cinq mois

et demi inscrits à l'ORP. Ceux disposant d'une formation tertiaire y seront restés en moyenne trois semaines de plus [F6].

Depuis 2012, la durée effective de chômage suit une lente tendance à la baisse, plus prononcée pour les bénéficiaires d'un titre de degré tertiaire. De plus, la révision de la LACI au printemps 2011 a eu pour effet d'atténuer nettement les fluctuations conjoncturelles de la durée de chômage, en raison de la réduction de la période maximale d'indemnisation. Cela se vérifie pour l'ensemble des Vaudois en recherche d'emploi. | SB

Source des données: SECO. Service de l'emploi (Vaud).



### Le chômage selon le SECO

**Chômeur:** toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite pour un placement; peu importe qu'elle touche ou non des indemnités de chômage.

**Taux de chômage:** chômeurs en pourcent de la population active de référence. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population active se base sur le Relevé structurel 2010.

**Places vacantes:** les places vacantes sont annoncées volontairement par les établissements aux ORP.

**Taux de retour à l'emploi:** proportion de chômeurs qui quittent l'assurance-chômage parce qu'ils ont retrouvé un emploi, par rapport à l'ensemble des sorties.

**Durée effective de chômage:** nombre de jours qui s'écoulent entre la date d'inscription au chômage et la date de sortie du chômage.

[F4] CHÔMEURS SELON LE DEGRÉ DE FORMATION, VAUD, 2015



[F5] TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI DES CHÔMEURS, VAUD



[F6] DURÉE MOYENNE DU CHÔMAGE AVANT LA REPRISE D'EMPLOI, VAUD

